

## PERMIS D'AMÉNAGER

*Aménagement d'une aire de jeu  
et d'un parc public  
place du Pont du Murel à Rabastens*

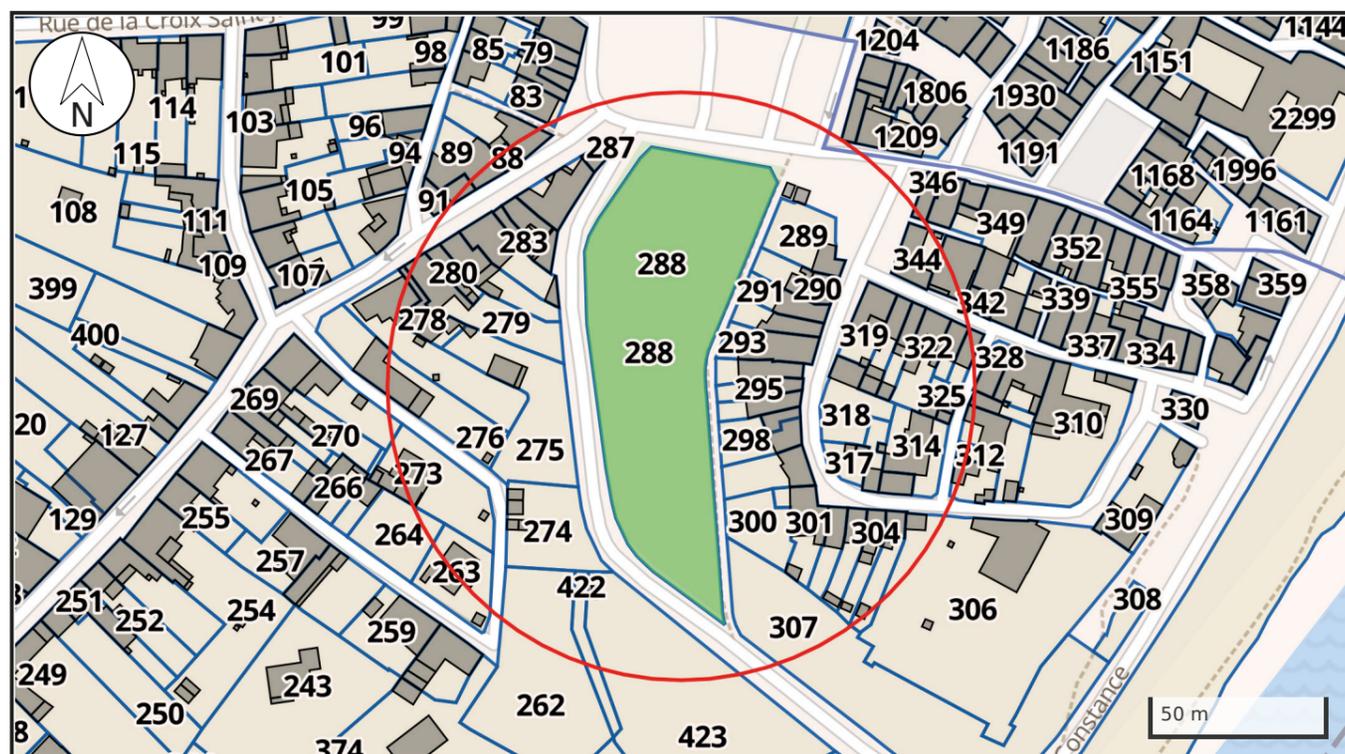
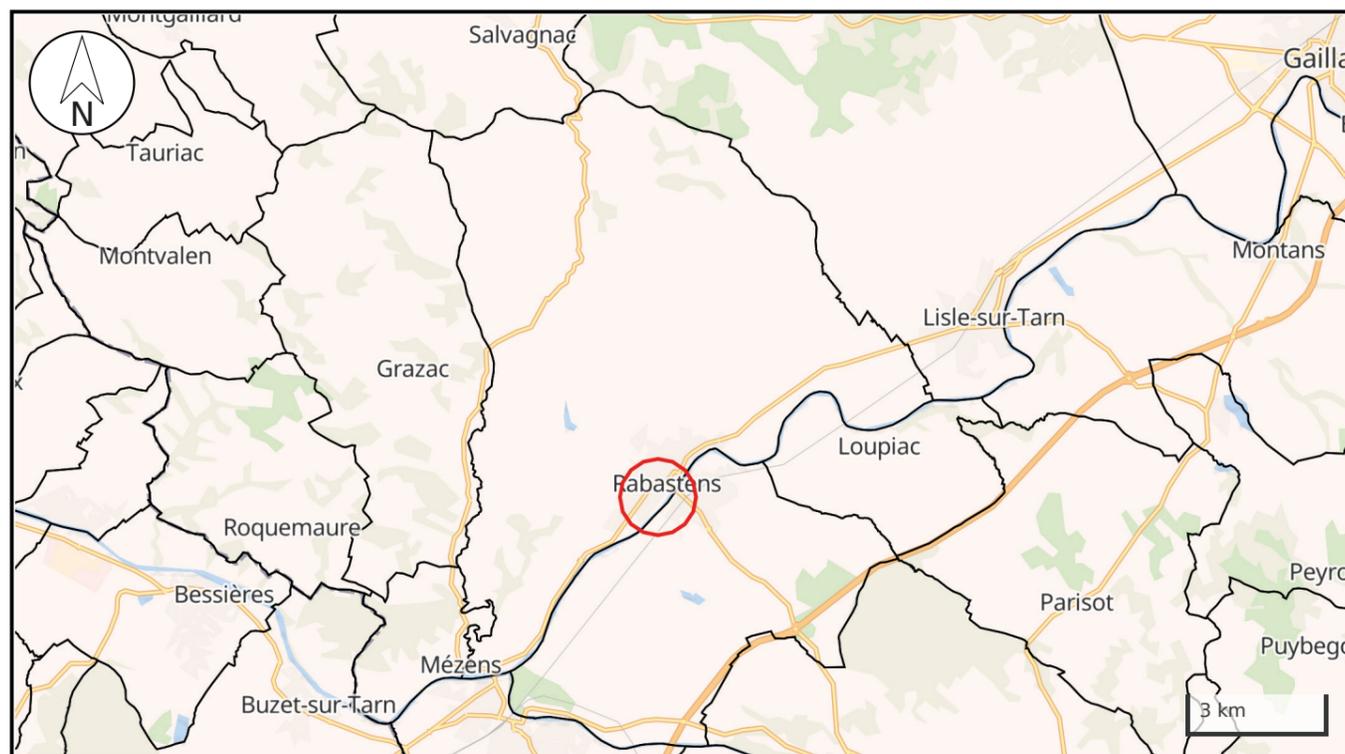
cerfa  
PA 1 - Plan de situation  
PA 2 - Notice  
PA 3 - Plan de l'état actuel du terrain  
PA 4 - Plan de composition du projet



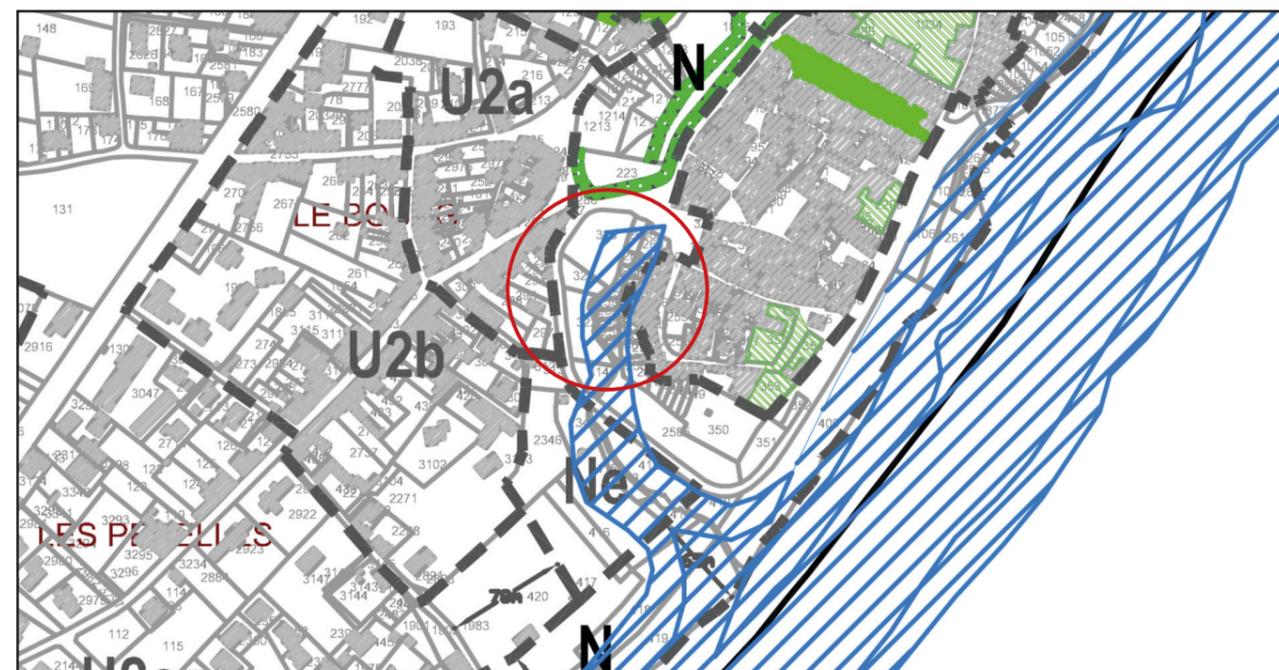
Commune : Rabastens - 81800 (Tarn)

- Parcelle 000 AO 0288, 4 066 m<sup>2</sup>

Contenance totale : 4 066 m<sup>2</sup>



Plan de situation - Extrait carte IGN et cadastre (source : géoportail.gouv.fr)

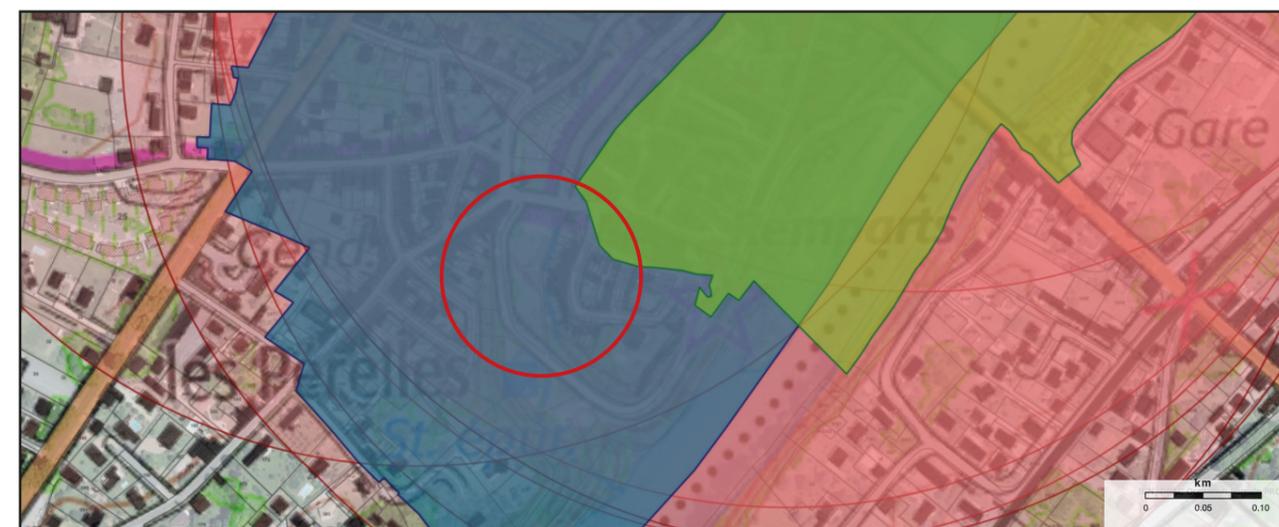


**Zonage PLU :**

- Zone N - espaces naturels à protéger
- Zone inondable

**Servitudes :**

- AC4 - dans le site patrimonial remarquable de Rabastens
- AC1 - dans le périmètre des 500 m autour de plusieurs monuments historiques (dont la cathédrale Notre-Dame-du-Bourg)



Plan de situation - Extrait carte IGN et cadastre (source : Atlas des Patrimoines)

## Notice

### 1) Présentation de l'état initial du terrain et de ses abords

Le terrain aménagé est un parc urbain existant situé dans le prolongement des allées en bordure du centre historique de Rabastens. La parcelle vient border les îlots les plus au sud de celui-ci avant de plonger vers le Tarn.

Ses abords :

- Au Nord, la place du Pont de Murel et la fin du grand parking du Quai de la Libération.
- À l'Est, une voie piétonne longeant la parcelle et donnant accès aux jardins de parcelles d'habitation.
- À l'Ouest, une voie secondaire plongeant vers la berge et se raccordant au cheminement piéton au Sud.

Pas de construction sur le terrain mais un espace piéton en stabilisé en partie haute et de nombreux arbres d'essences variées (mûriers platanes, cèdre, pins, micocouliers, bouleaux, tilleul, lilas d'inde, arbustes...) Aux implantations différentes : alignements, bosquets, arbres isolés... S'y trouvent aussi un jeu pour enfants vétuste et quelques éléments de mobilier urbain (bancs, candélabre, Un poste électrique se trouve à l'angle Nord-Ouest de la parcelle et une aire de déchets (2 conteneurs) occupe l'angle Nord-Est.

Les accès actuels se font par ces deux angles et par la voie piétonne à l'Est, face à la parcelle 290.

### Photos de l'existant



- 1 - vue depuis le parking
- 2 - vue de l'aire conteneurs OM
- 3 - vue depuis allée piétonne
- 4 - vue depuis le sud de l'espace à aménager
- 5 - vue de l'accès Nord-Ouest

### 2) Présentation du projet

Aménagement du terrain :

- Suppression des 5 mûriers platanes bordant la limite Nord-Est : ils présentent un danger pour la sécurité des personnes.
- Un arbuste sera déplacé dans les massifs au Nord de la parcelle afin d'implanter un nouveau cheminement.
- L'aire de déchets sera déplacée en dehors du terrain, libérant l'angle Nord-Est de la parcelle.
- La haie de lauriers cerises bordant la limite Nord sera également supprimée afin de dégager la vue depuis l'espace public.
- Le reste des végétaux sera conservé.

Reprise des accès existant et modification des piétonniers :

- Accès existants maintenus. Celui à l'angle Nord-Est sera élargi suite à la suppression de l'aire de déchets.
- Un cheminement permettra de raccorder la promenade Ouest à l'allée piétonne Est. Le tracé rachètera la topographie marquée du terrain tout en offrant un cheminement accessible aux personnes à mobilité réduite (largeur 1,50 m minimum, pente < 4% et dévers < 2%).
- Un caniparc sera aménagé au niveau du cheminement bas : 3x3 m, clôturé
- Des bancs seront positionnés le long du cheminement et accompagnés de plantation d'arbres de haute tige (ombre) > Essences déjà existantes sur le terrain : tilleul, micocouliers, bouleau...

- La surface minérale projetée sera sensiblement la même que l'actuelle.

Une aire de jeux clôturée (clôture rigide gris foncé d'1,10 m de hauteur) sera implantée en partie haute du terrain et traversée par un cheminement piéton. Des placettes seront aménagées pour installer des bancs.

- Des aires de jeu seront prévues engravillonnées (lavé-roulé) pour les aires de chutes mutualisées.
- Le reste des espaces libres sera engazonné.
- Des massifs de tapissantes seront plantés autour de l'aire de jeux en accompagnement de la clôture.
- Des portillons permettront de sécuriser l'aire de jeux.

Organisation et composition des aménagements nouveaux :

- L'aire de jeu offrira 3 espaces :

- **A** - pour les plus petits près des arbres existants
- **B** - pour les plus grands proche de bancs et de l'accès Est : trampoline et balançoire nacelle, tous deux accessibles aux personnes à mobilité réduite
- **C** - pour les plus grands : grande structure à grimper et pyramide, visible depuis l'espace public.

Des bancs, corbeilles, cendriers sur pieds et candélabres rénovés (passage en LED, éclairage à 360°) viendront compléter l'aménagement.

Concernant le mobilier urbain, les coloris et modèles seront les mêmes que ceux mis en place dans le cœur de ville. Pour les jeux, sera privilégiée une palette colorée en fonction du catalogue du fournisseur. La mairie sollicitera les services de la DRAC pour validation des coloris avant commande.

### Mobilier urbain retenu



Corbeille



Cendrier



Banc

Notice : Sélection de jeux

A



Toboggan, jeux à ressort, portique (balançoires)

B



Balançoire à axe, trampoline

C



Jeux de grimpe : parcours et pyramide

Exemple de simulation 3D des jeux



utilisateurs  
Fonctions ludiques  
32 activités  
Tranche d'âge  
+1 ans



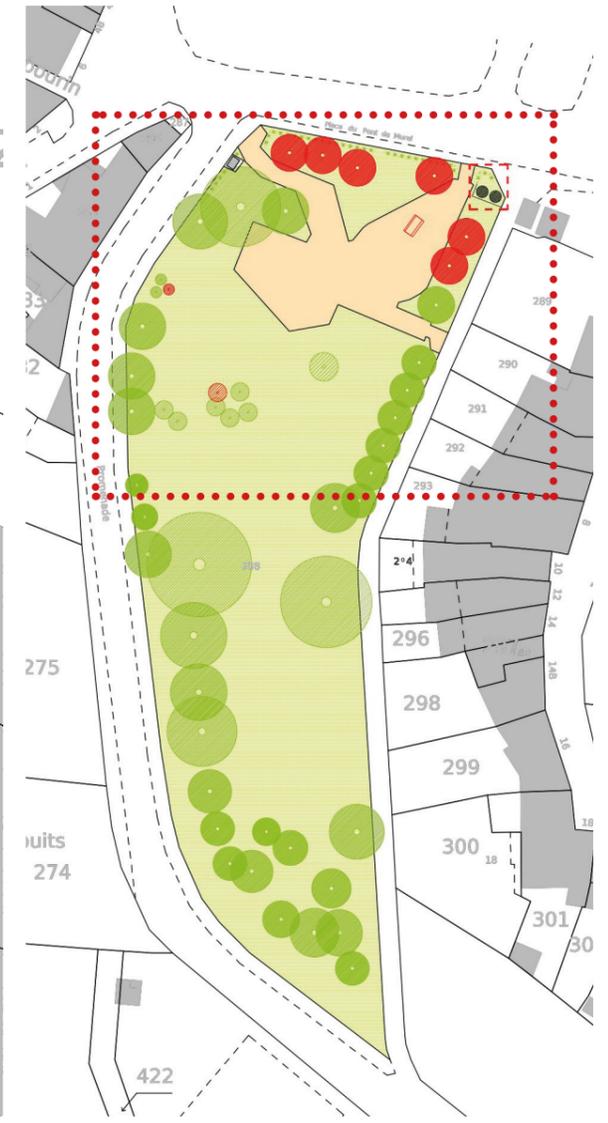
Légende

- Piéton : stabilisé  
bordure béton
- Gazon
- Arbre existant
- Arbre projet
- Arbre/arbuste supprimé



WC public

EDL - Plan général  
éch. 1:000



Promè

Légende

-  Piéton : stabilisé  
bordure volige acier
-  Gazon
-  Plantes tapissantes
-  Gravier lavé-roulé  
bordure rondin bois
-  Arbre existant
-  Arbre projet
-  Banc
-  Corbeille + cendrier
-  Portillon / clôture  
hauteur 1,10 m
-  Éclairage public
-  Aire de jeux (cf notice)

EDL - Plan général  
éch. 1:000

